

## **REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 5 MAI 2017**

L'an deux mil dix-sept, le cinq mai à dix-huit heures, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la mairie sous la présidence de madame Nicole BLOUZAT, maire.  
Etaient présents : mesdames BLOUZAT N, REES A, POINTEAU R, POUPART J et  
messieurs ROQUES G, THILLOU G, F et CHUPEAU O.  
Absents excusés : LELLOUCHE S et PERON N

### **Ordre du jour :**

- I – Le Commandant la gendarmerie de Beaumont – Château-Landon souhaite rencontrer les élus de la commune.**
- II – Point sur les travaux effectués et à effectuer durant le courant de l'été.**
- III – Point sur la révision du P.O.S.**
- IV - Devis d'une porte barreaudée pour l'église**
- VI - Point sur les élections (bureau de vote)**
- VI – Questions et affaires diverses**

### **Le Conseil Municipal,**

Ne le compte rendu de la séance 07 avril 2017 n'ayant soulevé aucune remarque est adopté à l'unanimité.

### **Visite du commandant la gendarmerie de Beaumont-du-Gâtinais – Château-Landon :**

Les conseillers ont attendu le commandant de la brigade de gendarmerie en vain.

### **Point sur les travaux d'entretien communaux :**

- M. THILLOU Guy fait le point sur les travaux communaux engagés ou à engager :
- Le balayage complet de la commune comme signé dans la convention avec PREJAM
  - Le nettoyage des regards situés dans le bas de la côte de Beaumoulin.
  - Une fuite importante sur le lavabo de la garderie périscolaire a été réparée.
  - Pour la sécurité des enfants, du sable a été déposé sous les jeux du parc communal.

### **Portail de l'église :**

Dans ce dossier que le conseil municipal avait approuvé, il a été décidé de demander des devis supplémentaires.

Pour rappel, la pose d'un tel portail (barreaudé) devant le portail en bois de l'église permettra son aération et la vue intérieure de celle-ci par les promeneurs.

Une subvention sera demandée au Département de Seine et Marne.

### **Point sur les travaux du P.O.S. valant élaboration du P.L.U.:**

Les dossiers de projet du Plan Local d'Urbanisme arrêté par le Conseil municipal ont été adressés à toutes les Personnes Publiques associées qui ont trois mois pour faire connaître leurs remarques, observations et suggestions au service de l'Etat, dans cette attente la commune saisira le Tribunal Administratif pour la désignation d'un Commissaire-enquêteur. Suivra l'arrêté du maire de mise à enquête publique du projet de PLU, l'enquête publique (durée d'un mois) puis le rapport sera remis par le Commissaire-enquêteur qui entraînera des modifications éventuelles du projet de PLU afin de tenir compte des avis, observations du Public et du rapport du Commissaire-enquêteur. Puis approbation par le Conseil municipal et transmission du PLU approuvé au Contrôle de légalité et enfin attestation du caractère exécutoire du document.

### **Renouvellement des fils électriques nus par le SDESM :**

Le Syndicat Départemental des Energies de Seine et Marne va réaliser des travaux de renouvellement des fils nus, issus des poteaux Beaumoulin, Madeleine, Ombrage et la Groupe, dans les rues suivantes :

- Rue de la République
- Rue de Glandelles
- Rue de Beaumoulin
- Rue des Jonquilles
- Route de Château-Landon

La mairie est consultée dans le dossier préalable de réalisation d'ouvrages électriques et dispose de 21 jours pour donner son avis sur ces travaux projetés.

Le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, DONNE un avis favorable à la réalisation de ces travaux de renouvellement des fils nus dans les rues ci-dessus listées.

### **Bureau de vote :**

Les élections législatives se dérouleront les 11 et 18 juin 2017.

Le bureau de vote est ainsi formé pour le ou les deux tours :

8 h 00 à 10 h 30

- M. Gilles ROQUES et Mme Josette POUPART

10 h 30 à 13 h 00

- Mesdames POINTEAU Régine et REES Annie

13 h 00 à 16 h 00

- Mesdames PERON Nathalie et POUPART Josette (pour le 11 juin)
- Mme PERON Nathalie et M. THILLOU Guy (pour le 18 juin)

16 h 00 à 19 h 00

- Mesdames BLOUZAT Nicole et POUPART Josette (pour le 11 juin)
- Mme BLOUZAT Nicole et M. Olivier CHUPEAU (pour le 18 juin)

### **AFFAIRES ET QUESTIONS DIVERSES :**

- Le projet d'implantation d'un ouvrage de ralentissement des véhicules à l'entrée de la commune, route du Tillet, n'est pas réalisable pour des raisons techniques et réglementaires d'implantation.
- Les conseillers arrêtent la date du samedi 10 juin 2017 pour repeindre la façade du local dit « des pompiers » sis place de l'église.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 h 20

Pour copie conforme.

Fait en mairie, le 05.05.2017

## **BUREAU DE VOTE**

8 H 00 – 10 H 30 :

- M.ROQUES G
- M. LEMARNE F

10 H 30 – 13 H 00

- M THILLOU G
- MME REES A

13 H 00 – 16 H 30

- MME PERON N
- MME POUPART J

POUR LE 7 MAI 2017 MME POINTEAU REGINE REMPLACERA  
MME PERON

16 H 00 – 19 H 00

- MME BLOUZAT N
- M. CHUPEAU O